

BPA option travaux de la production animale spécialité polyculture-élevage**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN
GRANDET Stéphanie
05.55.81.48.93
stephanie.grandet@educagri.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Élève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins. Ils doivent justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel. Les candidats doivent en outre avoir un projet professionnel en lien avec l'activité agricole, dans le domaine du salariat, à court ou à long terme. Ils doivent être attirés par l'élevage d'animaux de plusieurs espèces, et être prêts à utiliser différents types de matériels. Le BPA TPA est accessible après un CAPA (MA par exemple). Nous contacter pour toute autre modalité d'accès

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le BPA option travaux de la production animale forme des ouvriers qualifiés dans le secteur de l'élevage. Trois spécialités : élevage de porcs ou de volailles ; élevage de ruminants ; polyculture-élevage. Le titulaire de ce diplôme maîtrise les situations de travail courantes : préparation et distribution des aliments, observation et surveillance des animaux, soins de base, manipulations d'animaux, suivi des lots, utilisation, nettoyage et entretien des matériels, des équipements et des bâtiments. S'y ajoutent, selon les trois spécialités proposées, la traite, la conduite et le suivi de la reproduction ou les travaux cultureux. À noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables.

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 5 Situations Professionnelles d'Evaluation (SPE) : SPE 1 : Soins et surveillance des animaux - Epreuve 1 : Distribuer l'alimentation des animaux - Epreuve 2 : Manipuler et contenir un animal - Epreuve 3 : Entretenir un automoteur et assurer l'entretien courant du matériel et des bâtiments SPE2 : Réaliser des travaux cultureux SPE3 : S'insérer dans l'entreprise et dans son environnement SPE 4 : Réaliser la traite SPE 5 : Réaliser les opérations courantes dans un élevage porcin

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

BPA option travaux de la production animale spécialité polyculture-élevage - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

-

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-----------|--------------------------------|------------------|-----------------|---|
| 00169097 | du 01/09/2020 au 30/06/2022 | Ahun (23) | EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN | | Non éligible |  |
| 00211979 | du 01/09/2021 au 30/06/2023 | Ahun (23) | EPLEFPA DE LA CREUSE - AHUN | | Non éligible |  |
| 00430274 | du 01/09/2024 au 30/06/2025 | Ahun (23) | CDFAA AHUN | | Non éligible |  |